



RECHERCHE

Est-elle toujours à notre service ?

Santé, alimentation, environnement : dans ces domaines et tant d'autres, les travaux des chercheurs ont un impact concret pour chacun d'entre nous. Mais comment décide-t-on de financer tel ou tel projet ? Est-ce toujours dans l'intérêt du plus grand nombre ?

— Par **FABIENNE MALEYSSON**

« **T**iens, un article sur la recherche dans *Que Choisir*, c'est étonnant ! » Plusieurs des interlocuteurs contactés pour ce dossier ont réagi ainsi. Et pourtant les travaux des chercheurs sont au cœur de notre vie quotidienne, la pandémie de

Covid-19 l'a rappelé de manière éclatante. Vaccins, médicaments, transmission du virus, immunité acquise par les malades, Covid long... autant de sujets qui font phosphorer dans les laboratoires. Au-delà de cet exemple conjoncturel, on pourrait en citer 1 000 autres. Qu'il s'agisse de découvrir de nouveaux traitements, de mettre en lumière les risques liés à l'exposition à telle ou telle substance toxique, de trouver des solutions pour des pratiques plus durables ou des produits plus sûrs, le travail des chercheurs nous concerne directement. Mais est-il toujours orienté dans un sens aussi favorable aux consommateurs et aux citoyens que nous sommes ? Selon quels critères de choix détermine-t-on les projets que l'on finance avec l'argent des contribuables ? Les réponses sont loin de couler de source.

En France, le budget dont dispose la recherche publique s'élève à 20,5 milliards d'euros⁽¹⁾, il est en faible augmentation depuis 2000 (+ 1,5 % par an, contre 3 % en Allemagne ou 2,8 % aux États-Unis). Autant que le chiffre global, c'est la destination de ces fonds qui compte. Quelles sont les thématiques de recherche prioritaires pour les pouvoirs publics ? Si l'on agrège tous les documents qui les évoquent, on en trouve un nombre incalculable. On pourrait dresser un inventaire à la Prévert, allant des technologies quantiques

à l'autisme en passant par la conquête spatiale, le sport de très haut niveau, les alternatives aux pesticides, les 1 000 premiers jours de la vie et des dizaines d'autres sujets divers et variés. De quoi se dire que le mot priorité n'a plus guère de sens. Ces déclarations d'intention relèveraient-elles uniquement de l'affichage ? En tout cas, la Cour des comptes déplorait déjà, en 2013, que la présentation des documents financiers du ministère de la Recherche « ne permette pas de rapprocher priorités scientifiques et programmation budgétaire » et que « le redéploiement des personnels vers les priorités de recherche soit quasiment inexistant ». Aujourd'hui encore, lorsque l'on demande aux responsables du ministère quel budget est affecté à chaque priorité, ils restent cois.

Une réforme pour une meilleure maîtrise du financement par l'État

Pourtant, la réforme entreprise en 2005 avec la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ambitionnait justement une meilleure maîtrise par l'État des sujets d'étude financés. Jusqu'alors, les organismes comme le CNRS, l'Inserm, l'Inrae⁽²⁾ et tant d'autres disposaient d'un budget récurrent, avec lequel ils pouvaient régler non seulement leurs frais fixes, mais aussi tous les coûts liés à leurs projets : équipements parfois très onéreux, animaux de laboratoire, embauche de personnel supplémentaire, etc. Une grande liberté était laissée aux scientifiques dans le choix des thèmes explorés. Exemple révélateur, celui de Denis Corpet, ancien chercheur à l'Inra (devenu depuis Inrae) : « *Ma belle-mère venait de mourir très jeune d'un cancer du côlon. Je me suis dit que c'était une sale maladie et que j'allais travailler dessus, ma hiérarchie m'a suivi.* » Un peu léger, comme mode de fonctionnement ? Surtout dans un institut où l'on n'est pas censé se pencher sur les maladies humaines... Pourtant, >>>

Lorsque l'on demande au ministère de la Recherche quel budget est affecté à chaque priorité, il ne sait que répondre